



**LE RAMEAU**

## ***Conférence des Journées Professionnelles DLA***

### **Projets associatifs et partenariats financiers : quelle cohérence ?**

#### **1 – Le rôle du RAMEAU :**

Un « think tank paritaire » associations / entreprises pour réfléchir ensemble et faire émerger des solutions innovantes. A titre d'exemple, BMC . Nous pilotons l'Observatoire des partenariats associations / entreprises.

Un « laboratoire d'expérimentation ». Nous accompagnons une vingtaine d'association dans leur réflexion stratégique. La complémentarité avec le dispositif DLA est de 2 ordres : nous n'accompagnons que les structures d'ampleur nationale non éligible au soutien territorial, nous avons un accompagnement de 40 jours adapté aux projets de transformation lourds.

Une « cellule d'innovation » au service des acteurs de référence. Nous mettons nos travaux et nos compétences à la disposition des acteurs légitimes pour adapter et déployer les expériences réussies. Nous sommes une sorte de catalyseur.

#### **2 - Le poids des financements privés pour le modèle économique des associations**

Pour faire face aux défis de transformation du secteur associatif, deux leviers majeurs sont à étudier : la mutualisation de moyens, la stratégie de partenariat avec le secteur privé.

Lorsque l'on évoque le financement associatif, on mentionne immédiatement les financements publics (30 Md€) et la générosité du public (2,3 Md€). C'est oublier la seconde et troisième source de financement des associations (hors ressources propres) : les fondations (3,8 Md€) et les entreprises (2,5 Md€).

Autant dire qu'avec 10% des financements et un potentiel de croissance très important, les financements de partenaires privés est loin d'être négligeable. Mais l'importance est aussi dans le vivier de compétences, d'effet de levier auprès de réseaux complémentaires (salariés, clients, fournisseurs...) et de relais de sensibilisation.

Le RAMEAU

Association loi 1901, déclarée à la préfecture du Val-de-Marne, publication au JO N°20060045-1507

9, rue Raymond du Temple / Tél. : 01-53-66-99-70 / [info@lerameau.fr](mailto:info@lerameau.fr) / [www.lerameau.fr](http://www.lerameau.fr)

### **3 – Comment ne pas perdre son âme**

Les conditions pour ne pas se faire instrumentaliser sont simples :

- 1 – Savoir ce que l'on veut : avoir envie et être force de proposition pour maîtriser la relation
- 2 – Se projeter dans l'avenir : savoir et faire savoir son ambition à 3/5 ans, faire rêver sur comment rendre le monde plus solidaire et durable !
- 3 – Donner une place au partenaire : ne pas le limiter à un rôle de bailleur de fonds
- 4 – Ne pas être naïf : l'entreprise n'est pas philanthrope
- 5 – Bien connaître le partenaire : prendre le temps de construire dans la durée

C'est au moment de la réflexion stratégique que les meilleures pistes de partenariat peuvent être envisagées car c'est proposer au partenaire d'être co-constructeur de la réussite du projet, et pas simplement contributeur financier pour boucler un budget.

De plus, il ne doit pas s'agir de budget de substitution, mais complémentaire pour renforcer l'action déjà existante de l'association. Investisseur sociétal. Rôle complémentaire des pouvoirs publics.

### **4 – Le rôle structurant des DLA**

Ces nouveaux financements ne relèvent pas de la philanthropie, ni de la subvention, mais du partenariat. Initier et piloter une démarche de partenariat est un exercice complexe qui nécessite d'être accompagné pour amorcer la démarche (même si beaucoup en font empiriquement pour passer une étape, il convient de structurer une approche professionnellement).

Les DLA sont des acteurs légitimes pour accompagner les associations dans la conception et la mise en œuvre de partenariats stratégiques. Cette mission s'intègre parfaitement à celle de structurer le développement et de pérenniser l'emploi.

### **5 – L'enquête ARPEA – Associations, un outil au service des DLA**

Une meilleure connaissance est déjà un début de solution. L'Observatoire des partenariats associations / entreprises est un dispositif de veille permanent. Nous allons publier un rapport à la fin du mois sur les enjeux réciproques.

De plus, nous avons lancé une série d'étude pour cartographier l'existant en France. Une étude est actuellement en cours auprès des 1457 entreprises de plus de 200 M€ de CA.

Côté association, ARPEA-Association sera diffusé par l'Avise et la CPCA d'ici la fin de l'année. Merci de contribuer à sa diffusion pour avoir un taux de réponse important.